

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 FEVRIER 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 6 février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, Maire.

MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE :

Jérôme MOROGE, Maryse MICHAUD, Wilfrid COUPE, Nora BELATTAR, Patrice LANGIN, Sandrine COMTE, Roger MAJDALANI, Marguerite LENOBLE, Jocelyne CLAUZIER, Anne DEMOND, Marjorie CHAIZE, Jacques ROS, Marie-Noëlle DUFOUR, Max SEBASTIEN, Myriam SIMON, Gino ROMANO, Dominique LARGE, Lionel RUFIN, Eliane CHAPON, Yann-Yves DU REPAIRE, Marysa DOMINGUEZ*, Daniel DELEAZ, Adel BOUSSETTA, David CHIZAT, Frédéric MOSER, Jean-Claude DUFOUR, Bernard GRANDJEAN, Bernard JAVAZZO

ABSENTS EXCUSES AVEC PROCURATION :

Jorge VELOSO MACHADO a donné pouvoir à Patrice LANGIN
Marcel GOLBERY a donné pouvoir à Roger MAJDALANI
Yann BIDON a donné pouvoir à Marguerite LENOBLE
Mostefa BENAOUA a donné pouvoir à Jacques ROS
Nicolas MURE-RAVAUD a donné pouvoir à Wilfrid COUPE

**Arrivée à 19 h 05 a donné pouvoir à Nora BELATTAR*

1) APPEL NOMINAL

2) DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Anne DEMOND est désignée secrétaire de séance.

3) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 décembre 2017

Monsieur le Maire met aux voix le procès-verbal du Conseil Municipal du 12 décembre 2017.

Le Conseil Municipal à **l'unanimité** approuve le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2017.

COMPTE RENDU AFFICHE DU 9 FEVRIER 2018 AU 9 MARS 2018

ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR :

ACTES DE GESTION

Compte-rendu au Conseil Municipal des Actes de gestion

Rapporteur : M. MOROGE

Le Conseil Municipal, **PREND ACTE**, des actes de gestion accomplis par le Maire, en vertu de la délibération du 1^{er} juillet 2014.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

1- désignation des membres des commissions municipales

Rapporteur : M. MOROGE

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

DESIGNE les membres remplaçant les conseillers démissionnaires de chacune des commissions concernées.

2- Désignation d'un représentant de la commune au conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social

Rapporteur : M. DU REPAIRE

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, 3 absentions du groupe « Divers gauche, laïque et Républicaine »

DESIGNE Monsieur Daniel DELEAZ pour siéger au Conseil d'administration du CCAS.

3- Désignation d'un représentant de la commune au sein du centre social « Graine de Vie »

Rapporteur : Mme CHAPON

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, 3 absentions du groupe « Divers gauche, laïque et Républicaine »

DESIGNE en qualité de représentant de la commune au Centre social « Graine de Vie » Monsieur Daniel DELEAZ

4- Renouveaulement du dispositif « Emploi vacances pour l'année 2018 » et recrutement de saisonniers

Rapporteur : Mme COMTE

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de créer 15 emplois vacances recrutés sur des contrats de 10 jours de fin juin à fin août 2017 dans les différents services de la mairie.

DE REMUNERER ces emplois : Catégorie C- Groupe 1 – 1^{er} échelon de l'échelle C1, plus 10% de congés payés

DECIDE de créer 3 emplois non permanents d'adjoint technique de 2^{ème} classe qui seront pourvus par des agents saisonniers recrutés en application de l'article 3 alinéa 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, pour une période maximale de 3 mois, et rémunérés sur le 1^{er} échelon du grade correspondant à l'emploi créé.

DECIDE de vêtir les agents en fonction des règles d'hygiène et de sécurité

DIT que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget 2018, chapitre 012

5- Avenant à signer pour maintenir l'adhésion de la commune au service d'assistance juridique du CDG

Rapporteur : Mme COMTE

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

AUTORISE le Maire à signer l'avenant à la convention avec le CDG69 pour 2018 et les années suivantes, ainsi que tout document afférent à cette convention

DIT que la dépense sera inscrite au budget primitif 2018.

7- Convention de partenariat entre la ville et l'Association NQT

Rapporteur : Mme Marie-Noëlle DUFOUR

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, 7 abstentions du groupe « Pierre-Bé demain » et du groupe « Divers gauche, laïque et Républicaine »

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'association NQT ainsi que tout document y afférent

DIT que les crédits seront inscrits au budget 2018

8- Débat d'orientation budgétaire pour 2018

Rapporteur : M. MOROGE

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, 7 abstentions du groupe « Pierre-Bé demain » et du groupe « Divers gauche, laïque et République »

PREND acte de la délibération du débat d'orientations budgétaires (DOB) pour l'exercice 2018 lors de la séance du conseil municipal du 6 février 2018

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte et à prendre toute décision nécessaire à l'application de la délibération.

9- Modification AP / CP pôle sportif

Rapporteur : M. MOROGE

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, 4 contres du groupe « Pierre-Bé demain » et 2 contres du groupe « Divers gauche, laïque et République » Monsieur Grandjean ne prend pas part au vote.

APPROUVE la nouvelle répartition de l'autorisation de programme et de crédits de paiement pour l'opération de construction du pôle sportif telle que présentée ci-dessus.

DIT que les crédits seront inscrits au budget primitif de la collectivité

10- Ouverture des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018

Rapporteur : M. MOROGE

Les groupes de l'opposition ne prennent pas part au vote.

AUTORISE Monsieur le Maire, conformément à l'art. L 1612-1 du CGCT à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, le détail par chapitre étant le suivant.

CHAPITRE	Montant
20	12 000
204	2 217
21	17 000
23	22 000
Opération 172	81 000
Opération 173	9 000
Opération 174	8 000
Opération 175	1 300

Opération 176	5 000
Opération 177	10 000
Opération 518	201 848
Opération 519	35 000
Opération 520	60 000
Opération 522	60 000
Opération 524	40 000
TOTAL	564 365

Soit un total de 564 365 €.représentant 25 % des 2 257 460 € ouverts en 2017

DIT que ces crédits seront intégrés au budget de l'exercice 2018.

POLICE MUNICIPALE

11- Convention avec la Société protectrice des Animaux (SPA) de Brignais

Rapporteur : M. SEBASTIEN

Les groupes de l'opposition ne prennent pas part au vote.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec la Société Protectrice des Animaux (S.P.A) de Brignais ainsi que tout document y afférent

DIT que les crédits sont prévus au budget de la commune

POLE FAMILLE

12- Convention d'accompagnement à l'analyse de la pratique des équipes Petite Enfance

Rapporteur : Mme BELATTAR

Les groupes de l'opposition ne prennent pas part au vote.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention entre la Commune de Pierre-Bénite et Madame Marielle Jeannet, psychologue, valable du 1^{er} février 2018 au 31 janvier 2018, et tous les documents s'y rapportant

DIT que les crédits seront prévus au budget primitif de la collectivité

13 Reconduction de la convention entre la commune de Pierre-Bénite et l'association Centre Social Graine de Vie

Rapporteur : Mme LENOBLE

Les groupes de l'opposition ne prennent pas part au vote.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention ci-jointe entre la Commune de Pierre-Bénite et l'association Centre social Graine de Vie, valable du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, et tous les documents y afférents.

Le Maire lève la séance à 20 h 45